



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance

M.F.F.E.

**Réponses de Madame le Ministre aux Questions
des députés lors du vote du projet de budget 2014
Commission des Finances
Assemblée Nationale**

09 novembre 2013

SECTEUR ENFANCE ET PETITE ENFANCE

| HONORABLES DEPUTES INTERVENANTS | DOMAINES | QUESTIONS/REponses |
|---|----------------------|---|
| Ibrahima SALL , Cheikh NDIAYE, Mariama MANE | Case des Tout-petits | <p>Question n°1 : Situation des animateurs polyvalents et Case des Tout-petits inachevée de Bakel</p> <p>Réponse : Le dossier des animateurs polyvalents est en bonne voie. Le Président de la République a donné des instructions afin de trouver une mesure sociale en faveur de ce personnel. Les ministères concernés sont déjà informés pour une diligence de ce dossier (MFFE, ministères de l'Education et de la Fonction Publique). Concernant la case des tout-petits de Bakel, les dispositions seront prises par mes services pour régler de façon définitive ce problème.</p> |
| Imam Mbaye NIANG | | <p>Question 2 : Utilisation de l'outil informatique et intégration de l'enseignement religieux au niveau de la case des tous petits</p> <p>Réponse : Le programme informatique a connu une extension en 2013 dans les cases de la VDN, l'école maternelle de Ngor et celle de Fatick. Au total, 100 cases des tout-petits, écoles maternelles et garderies communautaires sont bénéficiaires du programme « connecter la petite enfance » financé par l'ARTP. Nous invitons l'honorable député à visiter les cases des tout-petits. S'agissant de l'enseignement religieux, il est en vigueur dans les cases et nous avons décidé, à partir de 2014, de doubler la fréquentation des maîtres coraniques dans les Cases des Tout-petits par semaine.</p> |
| Mbayang NDIAYE | | <p>Question 3 : La nutrition des enfants</p> <p>Réponse : Le volet nutrition est développé dans les cases des tous petits. A ce titre, la cellule de lutte contre la malnutrition a financé l'Agence nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout Petits à hauteur de 50 millions. Ce financement a permis de procéder à la formation des comités de gestion et des conseillères familiales en 2013. Elle a également servi à la fabrication de la farine améliorée et à l'installation des périmètres maraîchers dans les cases des Tout-petits. Le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) intervient dans les structures DIPE pour renforcer le suivi nutritionnel des enfants.</p> |

| | | |
|---|--|--|
| <p>Ouleye DIAW, Cheikh SECK, Awa NIANG, Mariama MANE, Ibrahima SALL, Pape Birame TOURE, Awa Dia THIAM, Imam Mbaye NIANG</p> | | <p>Question 4: Demande d'implantation de Case des Tout-petits Réponse : Je vous remercie honorables députés pour l'intérêt que vous portez à l'éducation des enfants. Nous avons pris bonne note de vos préoccupations et elles seront étudiées par l'Agence nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-petits. En outre, nous vous informons qu'un programme de construction sera entamé dans de brefs délais. L'agence a fait une acquisition de fournitures et matériels didactiques d'une valeur de 89 millions pour l'équipement. Les préoccupations de toutes les structures seront prises en compte. Le matériel est déjà transporté dans les régions avec une répartition équitable pour toutes les Cases des Tout-petits, les écoles maternelles publiques et les garderies communautaires</p> |
| <p>Ndeye Awa MBODJ</p> | | <p>Question 5: La case de Wakhinane Nimzath Réponse : Nous avons entrepris des démarches administratives en rapport avec la mairie de Wakhianane Nimzatt et le ministère de l'Urbanisme afin de retrouver l'entrepreneur et de pouvoir réceptionner la case au profit des populations.</p> |
| <p>Mme Aissatou Diop DIAWARA</p> | <p>Comité de l'Enfant</p> | <p>Question 6 : Pourquoi le Comité National de l'enfant ne l'invite plus à ses rencontres Réponse : Le département est dans le processus de restructuration et de redynamisation du comité en rapport avec la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfance (SNPE) dont la validation politique est prévue prochainement. Le comité sera élargi pour permettre une large participation.</p> |
| <p>Cheikh SECK</p> | <p>Mécanismes de lutte contre la malnutrition</p> | <p>Questions 7: Quel mécanisme pour accompagner la maison des malnutris de Ndindy / Comment rendre « la maison des malnutris » fonctionnelle Réponse : Je salue l'initiative et prends l'engagement d'accompagner la maison des malnutris construite à Ndindy à travers ses différents instruments et structures. Ainsi, le service départemental du Développement Communautaire vous accompagnera en offrant ses services en IEC (Information, Education, et Communication). En plus, le Projet d'Education à la Vie Familiale dans les Daaras (EVF/daaras), sous la supervision de la Direction des Droits de la Protection de l'enfance et des groupes vulnérables, viendra en appoint avec des denrées alimentaires et produits d'entretien. Toujours relativement à cette initiative, la Direction de la Petite Enfance adoptera « la maison des malnutris » en harmonisant son fonctionnement à celui des crèches communautaires, lesquelles vont offrir un paquet de services aux enfants à savoir la santé, la nutrition, la protection, l'éveil psychosocial et l'éducation.</p> |

SECTEUR FEMME - FAMILLE

| HONORABLES DEPUTES INTERVENANTS | DOMAINES | QUESTIONS/REPONSES |
|---------------------------------------|--|---|
| Mbayang DIONE | Institutionnalisation du Genre | <p>Question 08 : <i>Intégration du genre dans le Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale (SNDES)</i></p> <p>Réponse : S'agissant de l'intégration du genre dans la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale (SNDES), mon département est en train de mener une réflexion avec l'Unité de Coordination et de Suivi de la Politique économique (UCSPE) pour une intégration effective du genre dans les Plans d'Actions Prioritaires (PAP) de la SNDES.</p> |
| Mbayang DIONE | | <p>Question 09: <i>Activités développées avec les budgets de la SNEEG</i></p> <p>Réponse : Les budgets de la SNEEG ont servi d'une part :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au renforcement des capacités (en genre, techniques de communication, leadership, budgétisation sensible au genre) au profit des acteurs (ministères, société civile, parlementaires...); - au processus d'institutionnalisation du genre dans les ministères ; - à l'élaboration de supports de communication : brochures, plaquettes, cd, affiches, etc. - et à la revue à mi-parcours de la SNEEG en cours. |
| Mbayang DIONE | Nutrition, consommer local | <p>Question 10: <i>Le ministère doit mettre l'accent sur le volet nutritionnel et la sensibilisation</i></p> <p>Réponse : Mon département déroule beaucoup de formations en adoptant toujours l'approche sensibilisation. Dans ces formations, certaines sont axées sur la sécurité alimentaire. C'est dire combien le volet nutritionnel est important dans ses formations au point qu'à la fin de chaque session, les organisations de femmes disposent d'un stock céréalier fourni par le ministère. Il est vrai que beaucoup d'efforts restent à faire mais nous y travaillons.</p> |
| Mbayang DIONE | Santé des femmes et des jeunes filles | <p>Question 11 : <i>Comment le Ministère intervient-il dans la prise en charge des orphelins du SIDA ?</i></p> <p>Réponse : Il existe un appui (fourniture scolaire et frais de scolarité) pour le maintien des orphelins et enfants rendus vulnérables par le VIH à l'école. Sur le plan alimentaire, des denrées alimentaires de 1^{ère} nécessité sont octroyées à ces groupes cibles pendant une certaine période.</p> |

| | | |
|---|---|--|
| <p>Mbayang DIONE / Aida Sow DIAWARA</p> | | <p>Je pense à des mécanismes d'appui mieux élaborés et plus efficaces au niveau de mon département pour la prise en charge de ces enfants victimes du VIH/SIDA.</p> <p>Question 12 : Collaboration avec le Ministère de la Santé qui a élaboré un argumentaire santé sur les conséquences néfastes de l'excision.</p> <p>Réponse : Vous avez raison d'évoquer qu'il subsiste des zones et groupes de résistance quant à la pratique de l'excision et l'ensemble des acteurs sont conscients que l'approche droit n'est pas suffisante et a été complétée par l'approche holistique dont la santé. D'ailleurs, l'argumentaire santé a été élaboré dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action 2010-2015 dont le département de la santé et de l'action sociale est parti prenante. Donc, il s'agit aujourd'hui de combiner ces différentes approches et stratégies pour atteindre l'objectif d'abandon total de la pratique. Pour ce faire, une campagne de vulgarisation de masse de l'argumentaire sera menée en 2014 comme prévu dans le plan de travail annuel.</p> <p>Question n° 12 bis: Approche retenue pour l'éradication de la pratique de l'excision</p> <p>Réponse : L'intervention sur l'abandon de la pratique de l'excision est basée sur des résultats de l'évaluation du premier plan d'action. L'approche « droits humains » a été retenue lors de cette évaluation avec la participation de tous les acteurs surtout ceux vivant dans les zones de forte prévalence. Cependant, avec le partenariat Ministère de la Santé/MFFE, les argumentaires médical et religieux seront vulgarisés auprès des acteurs pour renforcer l'approche « droits humains ».</p> |
| <p>Imam Mbaye NIANG, Moustapha DIAKHATE</p> | <p>Parité, Santé de la reproduction, avortement et mortalité des jeunes filles</p> | <p>Question 13 : Accorder une attention particulière aux impacts de la loi sur la parité et de la planification familiale sur l'équilibre de la société et des familles/ avortement médicalisé /avortement de la jeune fille (élève de 16 ans) suivi de sa mort/ légalisation de l'avortement</p> <p>Réponse : J'ai pris bonne note de vos préoccupations et je tiens à vous rassurer que je suis ouverte à toute proposition en vue de préserver l'équilibre de la société. Mieux, mon département va mettre en place des cadres d'échange et de concertation avec l'ensemble des acteurs en vue d'examiner minutieusement ces questions et le Parlement y sera associé.</p> <p>S'agissant du cas spécifique soulevé par l'Honorable Moustapha DIAKHATE, il mérite un traitement judicieux. D'ailleurs, c'est l'objet du plaidoyer mené actuellement, autrement dit, il s'agit d'examiner les grossesses issues d'agressions sexuelles, de viol, d'inceste. Nous</p> |

| | | |
|--------------------------------------|--|--|
| | | <p>souhaitons disposer de tous les avis et de toutes les expertises pour trouver une solution heureuse à ce phénomène.</p> <p>Il faut aussi souligner que les questions ayant trait aux avortements et leurs liens avec les mortalités maternelle et infantile ainsi que les infanticides sont prises en charge par les modules à dérouler dans la stratégie nationale sur l'éducation parentale.</p> |
| Seynabou DIENG, Pape Birame TOURE | Gestion et coordination des Organisations féminines | <p>Question 14: <i>Transparence dans la gouvernance des organisations de femmes et mise en place d'un cadre fédérateur à la base</i></p> <p>Réponse : La transparence dans la gouvernance des organisations féminines et la nécessité de mettre en place des cadres fédérateurs au niveau local figurent en bonne place dans mes actions prioritaires. Le programme de recensement des organisations féminines sera consolidé et étendu aux organisations qui n'ont pas été prises en compte par la première phase. Je veillerai personnellement sur les critères de sélection pour atteindre le maximum de femmes pour un développement harmonieux.</p> |
| El hadj MANGANE | | <p>Question 15 : <i>Qu'en est-il du Comité Consultatif de la Femme, des Groupements de Promotion Féminine et des réseaux de femme ?</i></p> <p>Réponse : Je voudrais apporter une nuance entre les groupements de femmes appelés GPF, qui poursuivent un but économique tout comme les organisations de femmes constituées en réseau et le Comité Consultatif national de la Femme (CCNF). Le Comité Consultatif est un organe consultatif comme son nom l'indique. Il est chargé de donner ses avis sur la condition de la femme, de formuler des propositions et de préparer tous les événements spéciaux concernant la femme comme la quinzaine de la femme, la journée internationale de la femme rurale etc.</p> <p>Je compte le redynamiser en invitant tous les acteurs y compris les membres du Parlement.</p> |
| Cheikh SECK | | <p>Question 16 : <i>A quand le renouvellement des groupements de promotion féminine (GFP)</i></p> <p>Réponse : Les groupements de promotion féminine (GPF) sont réunis autour de la fédération nationale des groupements de promotion féminine qui a un statut d'ONG. Je rappelle que le ministère ne peut pas s'impliquer dans le fonctionnement des GFP mais joue et continuera de jouer son rôle d'encadrement et d'accompagnement. Tout groupement qui formulera une demande dans ce sens sera appuyé par mes services compétents.</p> |
| Awa Dia THIAM | | <p>Question 17 : <i>Redynamisation du REFAMP (Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires)</i></p> <p>Réponse : Mon département est disposé à redynamiser le réseau des Femmes Africaines</p> |

| | | |
|-----------|--|---|
| Awa MBODJ | | Ministres et Parlementaires. J'impliquerai fortement les femmes parlementaires dans ce processus. |
| | | <p>Question 18 : Construction d'un CEDAF à Golf Sud</p> <p>Réponse : Les projets de construction des CEDAF pour les 45 départements suivent leurs cours. Nous l'avons déjà dit, l'Etat va financer ces projets mais procédera par priorité, en étudiant toutes les modalités possibles pour satisfaire les besoins des populations.</p> |

SECTEUR développement social et ressources humaines

| HONORABLES DEPUTES INTERVENANTS | DOMAINES | QUESTIONS/REPONSES |
|---|---|--|
| Cheikh SECK/ Cheikh NDIAYE | Matériel d'allégement des travaux de la femme | <p>Questions n°19 : Certaines régions n'ont pas encore reçu des moulins Réponse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la distribution est en cours pour tous les 45 départements du Sénégal - les régions de Thiès, Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine, Tambacounda et Kédougou ont déjà reçu leurs lots à raison de 12 moulins par département |
| | | <p>Question n°20 Associer les honorables députés dans la distribution des moulins Réponse : En optant pour la mise en place de commission de distribution des moulins au niveau départemental, j'ai voulu mettre les organisations féminines et leurs représentantes au cœur de l'opération. Une circulaire a été envoyée aux Gouverneurs de régions pour que les commissions délibèrent souverainement. Nous allons étudier les rapports issus des délibérations des commissions et y apporter au besoin des corrections pour que la processus soit inclusif et associe tout le monde.</p> |
| Mberry SYLLA | | <p>Question n°21: Contentieux du dossier des moulins Réponse : Le dossier en contentieux que vous avez évoqué n'est pas encore porté à la connaissance de mes services compétents. Veuillez bien vous rapprocher du DAGE de mon ministère pour me permettre d'en savoir davantage afin de trouver une solution appropriée.</p> |
| Mariama MANE | | <p>Question n°22 : Goudomp est-elle concernée par le matériel agricole? Réponse : Le matériel agricole est acheminé auprès de tous les préfets de département pour distribution et nous attendons les rapports pour appréciation.</p> |
| Honorable Député : Maguette TALL | <p>Lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité</p> <p>Intervention des projets sociaux de et financement des groupes vulnérables</p> | <p>Question n°23 : Les zones, les cibles et les interventions du PALAM Réponse : PALAM est un programme pilote intervenant dans 2 régions(Diourbel et Kaffrine), précisément dans 15 communautés rurales. (Diourbel : 7 CR et 154 villages ; Kaffrine : 8 CR et 116 villages).Ce sont les enfants, les jeunes et les femmes qui sont pris en charge pour les formations et bénéficient des interventions du PALAM. Des CRD et CDD ont été tenus en 2009 pour une large information sur le programme. Des cadres régionaux, départementaux et locaux ont été mis en place avec à la tête, respectivement les autorités administratives et locales. Le PALAM, dans ses principes directeurs, a retenu le faire faire avec les opérateurs techniques. Le PALAM avait également organisé en son temps, une rencontre d'information avec les députés des zones d'intervention.</p> |

SECTEUR Microfinance et financement

| HONORABLES DEPUTES INTERVENANTS | DOMAINES | QUESTIONS/REPONSES |
|---|------------------------------------|---|
| Sira NDIAYE / Adama SYLLA / Fallou FALL | Financement et microfinance | <p>Question n° 24: <i>Financement prévus pour Mbour, Kayar, Ziguinchor et les femmes transformatrices des produits halieutiques</i></p> <p>Réponse : Les financements sont répartis par département et vous avez souligné tout à l'heure la modicité des ressources dont nous disposons pour les 2 leviers de financement du Ministère. A ce titre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mbour sera financé en 2013 pour 20 millions. - Kayar , dans le département de Thiès, recevra avant fin 2013, 30 millions. Il en sera de même pour Ziguinchor. <p><i>Est-ce que les financements vont aller aux femmes transformatrices ?</i> Ce serait bien, mais il y a un comité local qui fait la présélection des projets avant de nous les communiquer. Le choix sera aussi guidé par les réalisations de l'année passée. Par exemple, on a pris en compte Kougheul et Malem Hodar pour 2013, Mbirkilane sera notre priorité en 2014 dans cette zone. Cependant, les autres types d'équipements (les moulins et autres matériels d'allègement des travaux des femmes) seront données aux femmes de ces localités. S'agissant des 100 millions de la coopération Italienne pour la formation des femmes, on fera en sorte que le département de Mbour soit concerné.</p> |
| Cheikh NDIAYE / Adama SOW / Cheikh SECK | | <p>Question n° 25 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Microfinance et femmes - Taux de recouvrement, entrées de Financements - Linguère : financement des femmes éleveurs. <p>Réponse :</p> <p>Je note une appréciation différente de l'action des SFD. La dépendance et l'esclavage dont parle le député Cheikh Seck n'est pas un sentiment partagé par le Député Cheikh Ndiaye, pour qui au contraire il y a un bon accompagnement des femmes par les SFD. Il nous faut reconnaître cependant l'absence de produits de crédits innovants et adaptés aux besoins des femmes. On est dans le processus d'élaboration d'une nouvelle Stratégie Nationale de Microfinance qui accordera une attention particulière aux femmes et notamment aux femmes transformatrices,</p> |

| | |
|---------------------------------|---|
| | <p>éleveurs, agricultrices etc. Le taux de remboursement ou de recouvrement des financements est très faible. C'est déplorable. C'est pourquoi on a changé d'approches. C'est au niveau de l'administration locale qu'on fait la sélection des projets à financer pour chaque collectivité locale. Et souvent, ce sont les femmes politiciennes qui ne remboursent pas. Entre 2006, 2008 et 2012 Linguère a reçu 35 millions pour 15 projets. En 2013 le FNCF va financer pour 17 millions le département de Linguère. Pour la mutuelle des femmes éleveurs du Djoloff, on n'a pas reçu d'information. Toutefois, je suis disposée à la faire ré-ouvrir</p> |
| Khorédia SANE | <p>Question 26: <i>Financement à NIORO ? Comment renforcer la mutuelle des femmes SAXUM JIGGEN</i> Réponse : Le PIDES intervient à Nioro du Rip et a prévu de mettre en place des lignes de crédits d'un montant global de 200.000.000 F destinées au financement d'activités génératrices de revenus. Pour loger ces lignes de crédit dans les mutuelles, le PIDES a fait un travail préalable d'élaboration d'une stratégie d'intervention en matière de micro finance. Un rapport diagnostic des mutuelles qui sont dans les zones d'intervention a été déjà réalisé, un manuel de procédures proposé et validé et un projet de protocole d'accord préparé. La mutuelle SAXUM JIGEEN de Nioro a été identifié comme structure partenaire et devra donc, après négociation et signature du protocole, recevoir les lignes de crédit destinées aux femmes. Il convient de souligner que les jeunes (filles et garçons) vont bénéficier de 100 000 000 F à Nioro. Des formations préalables au financement seront effectuées et un suivi sera assuré par les STD.</p> |
| Cheikh NDIAYE, Aida Sow DIAWARA | <p>Question n° 27: <i>Attente de financement pour les femmes de Malem Hodar/ appauvrissement des femmes par les SDF</i> Réponse : Les femmes de Malem Hodar vont recevoir un financement avant la fin de l'année.</p> |

| | |
|----------------|---|
| | <p>Honorable député Aida Sow Diawara a parlé de l'appauvrissement des femmes de la banlieue par les SFD. Mais souvent les financements sont allés à des politiques et non à des femmes économiquement actives. C'est vrai il y a des limites dans le système de financement et nous allons travailler à l'améliorer. Mais il faut reconnaître que la Microfinance est pour les populations économiquement actives. C'est vrai que les taux d'intérêts sont encore chers, et la durée de remboursement trop courte. Mais ces taux sont contrôlés par la Banque Centrale (BCEAO) qui a fixé le taux d'usure à 27 %. En 2015 ce taux sera à 24 %, la BCEAO a produit une note d'information. Nous, avec nos fonds, nous donnons à des taux de 5 à 8 % .C 'est pourquoi les SFD ne veulent pas de nos fonds.</p> |
| Cheikh NDIA YE | <p>Question n° 28 : Taux moyen de financement faible Réponse : Le nombre (12 800 femmes) correspond à l'ensemble des femmes qui seront touchées par le financement des projets portés par ces dernières qui s'organisent en groupement de 20 à 50 femmes en général.</p> |
| Adama SOW | <p>Question n° 29: Absence de financement dans le département de Linguère Réponse : Le programme de réduction de la pauvreté, financé par le PNUD a, sur la base d'un ciblage transparent, financé plusieurs activités dans le département de Linguère notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Commune de Linguère : il a été mis en place des lignes de crédit d'activités génératrices de revenus pour les femmes de 5 quartiers de la commune pour un montant de 27 700 000 FCFA, suivi d'un renforcement des capacités des femmes bénéficiaires à hauteur de 9 000 000 FCFA. 2. Linguère département : mise à disposition d'une ligne de crédit pour les personnes handicapées et les personnes vivants avec le VIH à hauteur de 10 000 000 FCFA et un projet d'embauche bovine d'une valeur de 2 700 000 FCFA à Ndiayene Khaly. 3. Communauté rurale de Gassane : Mise en place d'une ligne de crédit pour les femmes (5 000 000 F) et d'une Unité de transformation des produits agricoles (5 000 000 F), la Construction de maternité (17 000 000 F) et la réalisation de Travaux d'adduction d'eau potable (22 000 000 F). <p>Cette première phase sera renforcée par le programme de Développement Economique et Social dans les autres communautés rurales.</p> |
| Alpha BALDE | <p>Question n° 30: Financement des femmes de Kolda. Comptez-vous associer les élus de Kolda. Réponse : Kolda a été identifiée comme une zone très affectée par la pauvreté. C'est pourquoi</p> |

| | |
|-------------------|--|
| | <p>elle va recevoir un financement considérable de 30 millions sur les 815 millions prévus cette année par le FNCF. Le fonds de l'Entrepreneuriat Féminin est entrain d'instruire également des dossiers de financement concernant la région de Kolda. Dès mon arrivée à la tête du département, j'ai décidé d'associer les parlementaires et élus locaux à mes activités et je vous inviterai à effectuer le déplacement à Kolda avec nous dans le cadre de ces actions.</p> |
| Seynabou DIENG | <p>Question n° 31 : Renforcement des groupements d'Epargne et de Crédit (GEC) Réponse : Les groupements d'épargne et de crédit ne sont plus autorisés à exercer depuis 2008 avec la nouvelle loi réglementant le secteur de la microfinance. A cet effet, il a été annoncé de procéder au retrait d'agrément de tous les G.E.C. Pour un traitement de cette question, je vous invite à vous rapprocher de mes services à une date qui vous conviendra.</p> |
| | <p>Question n° 32 : Est-ce qu'il existe un programme de financement des femmes qui font de la transformation des produits agricoles Réponse : Les financements, touchent de manière générale toutes les catégories d'acteurs y compris les femmes transformatrices des produits agricoles. Mon département a reçu une offre d'appui aux femmes qui font de la transformation des produits agricoles.</p> |
| Fallou FALL | <p>Question n° 33 : Est ce que le MFFE a d'autres programmes en dehors des fonds destinés aux femmes ? Réponse : La mise en place de mécanismes de financement destinés aux femmes vise à corriger les disparités de genre dans les activités économiques. Toutefois, le MFFE développe d'autres programmes notamment dans la lutte contre la pauvreté et la Protection Sociale pour toucher tous les groupes vulnérables (Hommes, femmes, jeunes garçons et filles, personnes âgées et personnes handicapées) dans les villages et quartiers à partir d'un ciblage géographique, communautaire et catégoriel. C'est le cas du PRP/PRODES et du PIDES.</p> |
| Pape Birame TOURE | <p>Question n° 34 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Communication sur les financements</i> • <i>Appuyer les femmes dans l'élaboration des projets</i> <p>Réponse : ASACASE est une institution de Microfinance qui est sous administration pour fait de faillite. Il se pose la question du remboursement de l'épargne des populations qui se chiffre à plusieurs centaines de millions. ASACASE a eu aussi des refinancements d'autres bailleurs. L'Etat et la BCEAO vont créer un fonds de garantie des dépôts des populations pour faire face au remboursement en cas de défaillance des institutions financières. Pour communiquer sur les financements, nous passons par l'administration. Une circulaire est adressée à tous les</p> |

| | | |
|--|--|---|
| <p>H. El Hadji MAGANE/ Koureydia SANE/ Madjiguene FALL</p> | | <p>Gouverneurs et Préfets pour informer et demander la présélection des dossiers de demande de financement.</p> <p>Dans certaines régions, ce sont les services déconcentrés du développement communautaire qui appuient les femmes dans l'élaboration de leurs projets.</p> <p>Question n° 35 :</p> <p>1. Financement de Bambey, de Kaolack et de Nioro</p> <p>Réponse : Bambey va recevoir 15 millions avant la fin de l'année.</p> <p>2. Nioro va recevoir 15 millions cette année 2013</p> <p>3. Kaolack aura 20 millions cette année 2013</p> <p>4. Guinguinée aura 15 millions</p> |
|--|--|---|